

Conseil communal Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 21 avril 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 04/2010 Bd de la Forêt - Réfection de la chaussée - Tronçon Valvert - Carrefour Rosiaz

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°4-2010 du 10 mars 2010,

vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,

vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1. d'adopter le projet de réfection de la chaussée au Bd de la Forêt (tronçon Valvert carrefour de la forêt);
- d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 300'000.00 TTC destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ces travaux. Ce montant est à prélever sur les disponibilités de la bourse communale;
- 3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement amendé de ces dépenses par annuités égales sur 6 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la commune pour le réseau routier.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

Annie MUMENTHALER \

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 22 avril 2010